



MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVES

La Tour 73530 SAINT JEAN D'ARVES

Tél : 04.79.59.72.64 / Mail mairie@saintjeandarves.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT JEAN D'ARVES

se réunira, en séance ordinaire le 16 septembre 2025, à 17 heures 30.

Objet de la réunion

Délibérations à prendre sur :

- Approbation du procès verbal du conseil municipal du 17 juillet 2025.
- Régularisation du règlement intérieur des cimetières : intégration réglementation espace cavurne.
- Approbation du contrat de bail entre FREE Mobile et la Commune de St Jean d'Arves.
- Approbation de la convention FME EAJE PSU entre la Commune de St Jean d'Arves et la CAF de la Savoie.
- Tarifs hiver 2025/2026 halte garderie les Chérubins.
- Suppression d'un emploi vacant d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet.
- Approbation du nouveau devis de multisol qui annule et remplace le précédent, pour les travaux de la halte-garderie.
- Décisions modificatives du budget communal.
- Taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV).
- Régularisation suite au bornage de Mr Planchais Bernard au Mollard - demande d'achat de 6m² à la Commune.
- Demande de Mr Gemin Clément d'acheter un terrain communal.
- Approbation du devis de Mr Allix Gauthier pour les studios des Chambons.
- Révision libre de l'Attribution de Compensation 2025 - Reversement de la Dotation Touristique.
- Questions diverses.

Fait à SAINT JEAN D'ARVES, le 09 septembre 2025

Le Maire

